

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
26 janvier 2010

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 26 janvier 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

Étaient absents de l'assemblée

Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h par Madame la mairesse, Berthe Bélanger

Mot de bienvenue de la mairesse

1. Adoption de l'ordre du jour

39-01-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du budget 2010
4. Adoption des taux de taxes et compensations
 - 4.1 Taux de taxes
 - 4.2 Règlement sur compensation et ordures
 - 4.3 Taux d'intérêts et de pénalité
5. Adoption du programme triennal en immobilisation
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

ADOPTÉE

2. Période de Questions

3. Adoption du budget 2010

40-01-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, d'adopter le budget 2010 comportant les recettes et les dépenses suivantes :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
26 janvier 2010

Budget 2010	
LES RECETTES	
Revenu taxes service de la dette	62 450
Revenu taxes foncières	1 427 010
Revenu taxes d'ordures	156 286
Palements tenant de taxes	43 228
Autres recettes services rendus	180 850
Transferts	245 518
TOTAL DES RECETTES	2 115 342
LES DÉPENSES	
Administration	491 278
Sécurité publique	291 789
Transport	485 942
Hygiène du milieu	217 317
Urbanisme	119 741
Loisirs et cultures	185 235
Frais de financement	65 298
Dépenses d'immobilisation	317 914
Affectation	(59 172)
TOTAL DES DÉPENSES	2 115 342
	0

ADOPTÉE

4. Adoption des taux des taxes et compensation

4.1 Taux de taxes

41-01-2010

Considérant le règlement 45 de la Municipalité de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité, d'adopter un taux de taxation à 0.83 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'exercice financier 2010. Ce taux est réparti comme suit, à savoir :

Taxe générale : 0.6590 \$/100 \$
Sûreté du Québec : 0.0730 \$/100 \$
Incendie : 0.0632 \$/100 \$
Service de la dette 0.0348 \$/100 \$

ADOPTÉE

4.2 Règlement sur les compensations et les ordures

42-01-2010

ATTENDU QUE le conseil entend établir une compensation pour les dépenses attribuables à la collecte des ordures;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 9 décembre 2009;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été lu lors de la présente assemblée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le RÈGLEMENT NUMÉRO 416-10 établissant une compensation pour la cueillette des ordures et le paiement de redevance.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
26 janvier 2010**

ADOPTÉE

4.3 Adoption du taux d'intérêts 2010

43-01-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'adopter un taux d'intérêt de 12% l'an sur tous les comptes impayés conformément à l'article 981 du Code municipal.

Adoption du taux de pénalité 2010

44-01-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de décréter une pénalité de 0.5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année conformément à l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

ADOPTÉE

5. Adoption du programme triennal en immobilisations

45-01-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité, de réviser le programme triennal en immobilisations pour les années 2010-2013.

ADOPTÉE

Monsieur Sylvain Gauthier intègre l'assemblée à 9 h 30.

6. Période de questions

7. Clôture de la séance

46-01-2010

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 9 h 50.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général